

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 4 juillet 2020



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : Mme Mélanie BALSON

Membres présents : Mme KOENDERS - M. DESEILLE - Mme CHARRET-GODARD - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Kildine BATAILLE - M. DESEILLE - Mme Claire TOMASELLI - M. Denis HAMEAU - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Pierre PRIBETICH - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Jean-Patrick MASSON - Mme Christine MARTIN - M. Marien LOVICHY - Mme Najoua BELHADEF - M. Hamid EL HASSOUNI - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Antoine HOAREAU - Mme Danielle JUBAN - M. Benoît BORDAT - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM - M. Jean-Philippe MOREL - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. Christophe BERTHIER - Mme Françoise TENENBAUM - M. Georges MEZUI - Mme Laurence FAVIER - M. Massar N'DIAYE - Mme Lydie PFANDER-MENY - M. Jean-François COURGEY - Mme Ludmila MONTEIRO - M. David HAEGY - Mme Delphine BLAYA - M. Joël MEKHANTAR - Mme Marie-Odile CHOLLET - M. Vincent TESTORI - M. Jean-Paul DURAND - Mme Nora EL MESDADI - M. Franck LEHENOFF - Mme Catherine DU TERTRE - M. Bassir AMIRI - M. Emmanuel BICHOT - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Stéphane CHEVALIER - Mme Céline RENAUD - M. Laurent BOURGUIGNAT - Mme Marie-Jean CLEON - M. Bruno DAVID - Mme Laurence GERBET - M. Axel SIBERT - Mme Claire VUILLEMIN - Mme Stéphanie MODDE - M. Olivier MULLER - Mme Karine HUON-SAVINA - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Catherine HERVIEU - M. Fabien ROBERT

Membres excusés :

Membres absents :

OBJET DE LA DELIBERATION

Lecture de la Charte de l'élu local

Mesdames, Messieurs,

La loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 a prévu que, lors de la première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, le nouveau maire doit donner lecture de la charte de l'élu local, prévue à l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le maire doit remettre aux conseillers municipaux une copie de cette charte et du chapitre du CGCT consacré aux « Conditions d'exercice des mandats locaux » (articles L2123-1 à L2123-35 et R2123-1 à D2123-28).

Ces documents figurent en annexe du présent rapport.

Le Maire,

François Rebsamen

François REBSAMEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE COMMUNAL DE LA VILLE DE
MAYENNE

1978

1978

Le Maire, M. François Rebsamen, a l'honneur de vous adresser ci-joint l'annuaire des délibérations du Comité Communal de la Ville de Mayenne pour l'année 1978. Ce document est le fruit de la collaboration de tous les membres du Comité et de vos services. Il constitue un précieux outil de travail pour l'ensemble de la collectivité. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute estime et de mon profond respect.

LE MAIRE

Le Maire de la Ville de Mayenne

M. François Rebsamen

Le Maire, M. François Rebsamen, a l'honneur de vous adresser ci-joint l'annuaire des délibérations du Comité Communal de la Ville de Mayenne pour l'année 1978. Ce document est le fruit de la collaboration de tous les membres du Comité et de vos services. Il constitue un précieux outil de travail pour l'ensemble de la collectivité. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute estime et de mon profond respect.